

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Amy Durepos		Date d'inspection Le 21 juillet 2026
Nom de l'établissement Garderie les p'tits amis de Amy		Numéro de permis 2014947
Adresse 7 rue Harry DSL de Grand-Sault/Falls NB E3Z 0A4		Numéro de téléphone (506) 475-5080
Type de permis Garderie éducative en milieu familial	Nombre maximal d'enfants 6	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Geneviève Abud	Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11.1(3) Les membres du personnel qui travaillent directement avec des enfants en bas âge ou des enfants d'âge préscolaire doivent suivre chaque année dix heures de formation qu'approuve le ministre et qui se rapporte au curriculum éducatif en usage dans l'établissement désigné.	11.1(3)	31 juil. 2026	21 juil. 2026
Commentaires: La lacune est maintenant conforme. Les heures de développement professionnel ont été complétées.			

Commentaires généraux
Suivi effectué par courriel le 21 juillet 2026 Aucune visite sur place n'a été effectuée dans le cadre de ce suivi. Par conséquent, aucune vérification du ratio éducatrice-enfants n'a pu être réalisée. D'après les renseignements fournis par courriel, la garderie respecte les exigences prévues par la Loi sur les services à la petite enfance. Le renouvellement du permis est recommandé.

original signé par
Geneviève Abud

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 21 juillet 2026

Date

original signé par
Amy Durepos

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 21 juillet 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"